

Rencontre avec un grand préfet à l'âge de la retraite...

Interview de Michel Angenot, sous-directeur 3-4, par Amaury Arnould (Ads 2007)



Horizons : Monsieur Angenot, pouvez-vous nous parler de votre parcours scolaire et professionnel ?

Michel Angenot : Je suis né le 18 avril 1947 au fin fond de la province de Liège, à Verviers précisément.

Mes primaires se sont succédées au Collège Saint-François Xavier, (« SFX1 » de nos jours) là où le redouté Père Wanquenne, sur le point de rejoindre Saint-Michel, faisait ses armes à nos dépens, comme préfet de discipline. J'étais un enfant issu d'un milieu modeste et mon éducation à SFX, m'a permis d'être « aspiré vers le haut ».

J'ai fait mes humanités à l'athénée de Marchin, qui comptait, à l'époque, 150 élèves, tous internes. Le système éducatif de cet établissement reposait sur un système scout permanent qui, à de nombreux égards, préfigurait déjà l'environnement scolaire d'un certain Harry Potter... Les élèves de 1ère étaient partagés en deux « maisons », et les autres élèves, en trois troupes d'éclaireurs, logées chacune dans un pavillon en bois, avec à leur tête, un professeur et sa famille. Les professeurs et les élèves étaient tenus de porter un uniforme scout et étaient totémisés. Cette école fonctionnait selon les valeurs

de la loi scout : les examens, par exemple, se déroulaient parfois sans surveillance puisque la confiance, nous répétait-on, doit se mériter. Les soirées se succédaient selon les jours de la semaine : pionniérisme, secourisme, feu de camp, etc. Personne ne rentrait chez soi au bout de la semaine car le week-end était réservé au hike de patrouille. Le style éducatif de cette école m'a marqué au fer rouge ; nul doute qu'elle a inspiré mes façons de penser et d'agir tout au long de ma carrière à Saint-Michel.

Mes études d'Histoire à Leuven ne m'ont laissé aucun souvenir inoubliable, cela est dû, peut-être, à ma situation précaire d'étudiant boursier. Sorti licencié en Lettres et agrégé en Histoire ancienne, marié à une étudiante de mon cours, j'ai d'abord déniché un boulot d'ouvrier avant de trouver un horaire complet au Coq-sur-Mer, dans une école réservée principalement à des enfants asthmatiques. Après deux ans, j'ai reçu une proposition du Collège Saint-Michel en réponse à une lettre de candidature rédigée, à mon insu, par mon épouse ! Engagé à Saint-Michel, j'y ai connu cinq directeurs, quatre jésuites et un laïc. J'y ai exercé un titulariat

durant trois ans avant d'hériter en 1976 de la direction du 2^{ème} degré que j'ai dirigé sans désemparer pendant une trentaine d'années au moins. La détérioration de l'état de santé de mon épouse m'a forcé à quitter précipitamment mes fonctions en mai 2009, soit un mois avant la date officielle de mon départ du Collège.

Horizons : Votre personnalité a fait l'objet de bien des commentaires parmi les élèves. Comment la définiriez-vous ?

Michel Angenot : Les mieux placés pour en parler sont les lecteurs d'Horizons qui sont passés par le 2^{ème} degré du Collège Saint-Michel. Disons qu'au départ, je me classe dans la catégorie des « émotifs, actifs, primaires ». Marchin m'a donné un esprit ouvert, les préjugés me mettent hors de moi ; mon goût pour l'originalité m'a parfois conduit à faire inutilement de la provocation. Je suis d'un naturel passionné ; mon enthousiasme et mon inventivité m'ont constamment poussé à innover. Toujours disponible pour me mobiliser et prêcher la croisade, je suis resté un démocrate convaincu dans le domaine de la participation. Dans mes relations professionnelles, j'étais très sensible à l'amitié, à la loyauté et à la fidélité. Si je dois reconnaître que je suis orgueilleux, je ne suis guère susceptible et encore moins vindicatif.

Mes défauts constituent l'envers de mes qualités : la persévérance me fait spontanément défaut : je préfère, et de loin, lancer des projets que consacrer mes soins à assurer leur viabilité. Ma vivacité me rend colérique, impatient avec autrui ; la précipitation m'a joué des tours. J'ai parfois montré moins d'indulgence envers mes collègues qu'envers mes élèves ; je suis incapable de dissimuler mes sentiments et dès lors, par maladresse, je peux me montrer blessant.

Horizons : Comment définiriez vous l'enseignement jésuite ?

Michel Angenot : L'on dit de nos élèves qu'ils sortiront du Collège avec un bagage « solide » après avoir dû travailler beaucoup : le dilettantisme est y malvenu, il se paie au grand comptant. À Saint-Michel, la passion du métier est grande et la mise au point minutieuse des objectifs et des stratégies traduit notre volonté de faire progresser nos élèves à tout prix. Chacun est reconnu, ainsi que nous le recommande la parabole des talents... « Pour l'élève et par l'élève » est une veine que nous avons exploitée au 2^{ème} degré pour catapulter nos élèves au centre de notre dynamique éducative. Nous avons pris l'habitude de leur donner carte blanche, une fois par an, pour choisir, après référendum, le thème de leur journée pédagogique. En retour, une classe de 4^{ème} et son titulaire s'étaient donné la spécialité d'en assurer la préparation et le bon déroulement. Ce jour-là, le rôle des professeurs se bornait tout au plus à se joindre à leurs élèves comme accompagnateurs.

Sans m'étendre, je voudrais mettre en exergue d'autres recettes qui font l'originalité du Collège tout entier :

- le Collège est fractionné et organisé en trois Collèges pour donner à l'école une taille humaine qui garantit à « chacun » une place et une attention - la « cura » - qui doivent lui revenir ;
- il y a une montée en grade du titulaire (sorte de primipile !) devenu l'interlocuteur privilégié des élèves et des parents et, en même temps, l'animateur écouté du conseil de classe ;
- le dialogue est permanent à tous les étages : commentaires écrits et oraux des professeurs, contacts quotidiens avec le

titulaire, convocations et tours d'horizon à la préfecture ; sélection, si nécessaire, d'objectifs ciblés et rédaction d'un contrat personnalisé ; concertation régulière avec les parents et relais avec l'équipe du PMS, etc.

- la multiplication des expériences extrascolaires : recollections, retraites de classes, espaces de liberté et de participation, mobilisation et manifestations autour du calendrier liturgique ; activités multiples et diversifiées dans le cadre d'un parascolaire organisé en toute autonomie...

Horizons : Est-ce difficile de remplir la mission de l'enseignement jésuite, avec le départ des jésuites ?

Michel Angenot : Je m'étonne que cette question soit posée par un comité de rédaction composé exclusivement d'Anciens. C'est révélateur d'une incompréhension entre nous. Contrairement au responsable du 3^{ème} degré qui entretient des rapports de collaboration avec l'Association des Anciens, les deux autres degrés n'ont aucun contact avec celle-ci ; ce qui, selon moi, est dommageable parce que ces degrés regroupent, à eux deux, la très grande majorité des élèves et des professeurs du Collège. Moi-même, si je n'avais pas bénéficié d'un abonnement à « Horizons », je saurais peu de choses des Anciens, de leurs centres d'intérêt, de leurs





attentes, de leurs projets, de leurs réalisations. C'est donc à travers les articles publiés au fil des années par « Horizons » que je me suis parfois dit que les Anciens et les acteurs du Collège d'aujourd'hui, ne vivent pas sur la même planète, qu'ils ne parlent pas de la même chose quand ils évoquent leur Collège Saint-Michel. C'est donc en essayant de répondre à la question qui m'a été posée sur l'enseignement « jésuite » que l'homme de terrain que j'ai été jusqu'en 2009, va tenter de combler le fossé qui paraît nous séparer.

A mes débuts, j'ai bien connu ce Collège Saint-Michel avec son enseignement traditionnel, son style éducatif musclé qui continuent à éveiller de la nostalgie chez ceux qui y ont été formés. Mais ce Collège-là n'a pas survécu à l'arrivée en 1976 du Père Lambert comme directeur du Collège Saint-Michel. La mission que lui avait confiée alors le Provincial était de convertir le Collège au rénové, de révolutionner son enseignement (objectifs et méthodes), de le préparer à la mixité, et, de façon plus générale, d'élargir la base de son recrutement. Ces grands bouleversements étaient obligatoires car conformes au changement de cap imposé à la Compagnie par le Père Arrupe, le Général des Jésuites.

A la même époque, outre les effets de la pénurie des vocations, on a bien dû enregistrer ce constat : les jeunes jésuites avaient d'autres ambitions que celle de faire carrière comme leurs aînés dans un Collège... La Compagnie de Jésus, par la voix de ses supérieurs, n'a eu finalement d'autre choix que celui d'exhorter les laïcs à occuper les places laissées vacantes par les cadres et les titulaires jésuites et de leur demander, à défaut de faire comme eux, de le faire autrement... mais tout aussi bien. Des « jésuites mariés ! » voilà ce que d'autres et moi avons accepté de devenir pour assurer la pérennité du Collège Saint-Michel. Nous y avons été aidés efficacement par les directeurs jésuites, les derniers à partir.

Horizons : Qu'est-ce qui fait, selon vous, la force du Collège ? Cela est-il mis potentiellement à mal par les décrets « inscriptions » et autres qui pleuvent sur l'enseignement depuis 20 ans ? Quel est, à votre avis, le véritable objectif du ministère ?

Michel Angenot : Saint-Michel est solide parce qu'il puise ses ressources dans une tradition pédagogique plusieurs fois séculaire et que loin d'en être l'otage, le Collège a toujours su montrer une capacité d'adaptation peu commune pour relever les défis du temps présent et assurer son avenir. Saint-Michel n'est pas seul non plus ! La collaboration existe intensément entre nous et les collèges jésuites wallons. Plusieurs fois par an, nous nous concertons via des rencontres à tous les niveaux : Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur, directions, préfetures, conseillers pédagogiques, professeurs, éducateurs, élèves. L'union fait la force ! Les collèges jésuites représentent ensemble des milliers d'élèves et des centaines de professeurs. Ma plus grande crainte à l'égard des mesures ministérielles serait que le Collège perde son autonomie budgétaire dans l'utilisation de son crédit d'heures, par exemple :

- quid de son organisation structurelle ?
(préfetures, managements financier et événementiel)
- quid de son organisation pédagogique ?
(titulariat, coordination, animation pastorale , parascolaire etc.)

Dans ce cas, il deviendra, selon moi, illusoire d'espérer conserver intact le professionnalisme du Collège Saint-Michel si, faute de pécune, il devait rémunérer son encadrement supplétif avec des cacahuètes : le bénévolat n'est pas une solution viable et il n'est plus de mise à l'époque que nous connaissons.

Horizons : Comment expliquer que la Belgique francophone se retrouve si bas dans le classement qualitatif de l'enseignement européen ? Est-ce la faute aux jeunes, aux profs, à l'évolution sociétale en Belgique, ou au Ministère ?

Michel Angenot : Sans m'étendre, parce que les programmes ne sont ni adaptés, ni respectés. Parce qu'une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans offre plus d'inconvénients que d'avantages ; parce qu'on refuse de donner à certaines filières d'enseignement les moyens d'attirer et de répondre aux besoins de la jeunesse et du pays. Parce qu'on a tout fait pour décourager les vocations pour l'enseignement, pour tarir le recrutement des universitaires que l'on a exclus des trois premières années des humanités (chers Anciens universitaires, peu d'entre vous ont choisi de rejoindre l'équipe pédagogique du Collège, mais pourquoi donc ?). Mais également parce que, sans scrupules, on a confié des classes à des personnes qui n'avaient ni les connaissances ni les compétences pédagogiques requises ; parce que personne

n'est encore parvenu à inventer un système qui stimule les jeunes à s'intéresser à leur scolarité, à y investir leur temps et leur énergie. Et parce que l'enseignement frontal continue à réclamer aux élèves de reproduire une réponse toute faite plutôt que de chercher soi-même une réponse originale ; parce que la docimologie, quand elle est mal comprise et mal appliquée, provoque échecs stériles et découragement chez les élèves... J'arrête ici ma logorrhée car il est impossible d'épuiser ce sujet.

Horizons : Quels sont vos meilleurs et moins bons souvenirs à Saint-Michel ?

Michel Angenot : Les bons souvenirs sont liés à la personne de trois directeurs jésuites. Le premier parce qu'il m'a confié le niveau 3-4 en dépit de mes 28 ans et de mon inexpérience. J'aurais suivi le deuxième en enfer mais il m'a emmené au ciel. Le quatrième m'a séduit par son intelligence et par la liberté d'action dont j'ai toujours disposé avec lui dans l'exercice de mes responsabilités. Travailler sous ses ordres, c'était le dépaysement assuré et l'occasion d'accoucher chaque jour d'une vraie bonne idée. Les mauvais souvenirs, je préfère les oublier.

Horizons : Quels sont vos projets d'avenir ?

Michel Angenot : Dans un premier temps, choyer mon

épouse, mes quatre filles, mes sept petits-enfants. Tirer parti de ma récente installation à Louvain-la-Neuve ; rejoindre le plus souvent possible le Languedoc où nous possédons une maison ; aménager un jardin dans l'hectare qui l'entoure ; me plonger dans mes nombreux livres de cuisine ; accueillir joyeusement mes amis à ma table avec une bonne recette et un bon vin des Corbières ; réapprendre l'anglais pour faire la causette avec les Britanniques que l'on trouve si nombreux dans les environs de Carcassonne.

Horizons : Quel message souhaitez-vous laisser aux parents, élèves, et professeurs du Collège ?

Michel Angenot : Je réserve mes pensées et mon affection à mes collègues avec qui j'ai partagé joies et tristesses tout au long de ma carrière professionnelle ; à mes élèves aussi, parce qu'avec eux, je n'ai jamais regretté d'avoir choisi de faire ce métier. Je les ai beaucoup aimés, ils me l'ont bien rendu. Au terme de mon interview, je voudrais m'adresser aux parents pour leur demander d'exprimer davantage leur gratitude aux enseignants qui ne ménagent pas leur peine au service de leur enfant. Qu'ils soient convaincus que la formulation d'un remerciement est dans ce métier la seule contrepartie qu'un enseignant est en droit d'espérer. Un merci ne procure-t-il pas autant d'honneur à celui qui le donne qu'à celui qui le reçoit ? Alors ?

